

AVIS RECTIFICATIF

RECTIFICATIF A L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE ..

Annonce n° 5208

1. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de la Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : OFFICE POLYNESIEN DE L'HABITAT, Rue Afarerii Pirae, BP 1705 - 98713 PAPEETE, tél. : 40 46 36 36, fax : 40 46 36 99, courriel : bm@oph.pf.

2. *Objet* : Le présent appel d'offres concerne les travaux de réhabilitation de la Station d'Épuration de AMOE sise à Mahina.

3. *Rectification* : La rectification concerne l'article 04.01 du RPAO afin de rajouter une attestation de visite joint au DCE et de préciser les modalités de visite du site :

F. Attestation de visite : Les entreprises devront participer à la visite du site des travaux et avoir tenu compte de toutes ses caractéristiques pour l'établissement de leurs prix.

L'attestation de la visite est jointe au présent dossier, elle devra obligatoirement être signée par le maître d'œuvre et jointe à la remise de l'offre.

Les dates de visite de la station d'épuration sont fixées au 16/10/2020 et au 23/10/2020 à 9h00. Le port du masque est obligatoire et les gestes barrières devront être respectés.

Un groupe sera limité à 10 personnes avec 2 personnes maximum par entreprise. Dans le cas où il y aurait plus de 10 personnes, un autre groupe sera constitué pour effectuer une visite à 10h15.

Les entreprises devront se rapprocher du Bureau d'Etudes VAIMANA par retour de mail à vaimana@mail.pf et copie bm@oph.pf et teva.cathala@oph.pf afin de s'identifier.

4. *Date d'envoi du présent avis à la publication* : Le 13 octobre 2020.



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I - Informations relatives à l'acheteur public

L'établissement public à caractère industriel (EPIC) dénommé Office Polynésien de l'Habitat (O.P.H.), rue Afarerii, Pirae - BP 1705-98713 Papeete – Tél. 40 46 36 36 – Fax. 40 41 25 05. E-mail : bm@oph.pf

II - Objet du marché et caractéristiques des prestations

1. Objet

Le présent appel d'offres concerne les travaux de réhabilitation de la Station d'Épuration de AMOE sise à Mahina.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par le BET VAIMANA, BP 50518 PIRAE, 98716 PIRAE, TEL 40 544 777, N°TAHITI 229898

Catégorie de prestations / type de marché

Les présentes prestations sont rattachées à la catégorie des marchés publics de travaux.

2. Lieu d'exécution

MAHINA - Tahiti – Polynésie française

3. Variantes

Une variante est admise pour le lot 2

III – Allotissement

| | |
|-------|---------------------------|
| Lot 1 | Station d'épuration |
| Lot 2 | Zone d'épandage et divers |

IV - Procédure

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles LP 221-4, LP 231-1 à LP 236-2 et LP 322-1 à LP 322-9 de la loi du pays n°2017-14 du 13 juillet 2017 portant Code Polynésien des Marchés Publics (CPMP) modifié.

V - Conditions de participation – pièce à fournir par les candidats

Les candidats remettront l'ensemble des documents suivants :

Les candidats auront à produire un dossier comprenant notamment les pièces suivantes :

- Les capacités professionnelles, financières et techniques et ses références. (LC2 en annexe à compléter en intégralité) ;
- Des documents et renseignements permettant d'identifier le candidat et d'apprécier les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager. Le candidat doit compléter un des formulaires ci-joints (LC1 ou LC1bis) selon la forme de la candidature ;
- Des documents et renseignements permettant de justifier que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner définies à l'article LP 233-1 du CPMP. Le candidat doit compléter le formulaire ci-joint (LC3) ;
- Les attestations fiscales établies par la Direction des Impôts et des Contributions Publiques (DICP) pour la TVA et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).
- Une attestation établie par la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS).
- Si le candidat se présente en groupement, celui-ci devra compléter et déposer le formulaire LC1bis joint.

VI - Consultation et retrait du dossier

Le Dossier de consultation des entreprises (DCE) ainsi que l'Avis d'appel public à la concurrence (AAPC) peuvent être consultés gratuitement, auprès du Bureau des Marchés de l'OPH – Pirae Rue Afarerii – 1er étage de l'immeuble HAUNUI (bâtiment rose à l'entrée du siège de l'OPH) Tél. 40.46.36.40.

Ces documents seront, également, consultables sur le site web de l'OPH à l'adresse suivante : www.oph.pf

Le candidat devra obligatoirement y fournir une adresse mail sur laquelle seront envoyés l'AAPC et le DCE.

VII - Critères d'attribution

Les offres seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les critères suivants :

- **Le Prix, noté sur 60 points**
- **La valeur technique, notée sur 40 points avec les sous critères suivants :**
 - ✓ Un Plan Assurance Qualité (PAQ) (sur 10 points) ;
 - ✓ Les moyens humains et l'organisation du personnel par étape de travaux (sur 10 points) ;
 - ✓ Les moyens matériels et techniques mis en œuvre par étape de travaux (sur 5 points) ;
 - ✓ Provenance et les caractéristiques des principales fournitures (sur 5 points) ;
 - ✓ Une note (ou projet de PPSPS) sur la sécurité et l'hygiène sur le chantier (sur 5 points) ;
 - ✓ Un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED) (sur 5 points).

VIII - Délai de remise des offres

Les offres doivent parvenir au bureau des marchés de l'OPH le 02/11/2020 avant 11h00.

Le délai de validité des offres est fixé à quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

IX - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Monsieur le Directeur Général de l'Office Polynésien de l'Habitat
« Appel d'offres pour les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de AMOE sise à MAHINA »
BP 1705 – 98713 Papeete

Télécopieur : 40 41.25.05
(A l'attention de la DMO – Direction de la Maitrise d'ouvrage)

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré un dossier d'Appel d'Offres, ou prendre contact avec :

- le Bureau des Marchés de l'OPH, par téléphone au 40.46.36.40 - ou en adressant un mail à bm@oph.pf, pour tout renseignement administratif ;
- la Direction de la Maitrise d'Ouvrage (DMO) de l'OPH, par téléphone au 40.46.36.27 – Teva CATHALA, ou en adressant un mail à teva.cathala@oph.pf, pour tout renseignement technique.

X - Conditions de remise des offres

Les offres seront remises sous enveloppe cachetée, qui devra contenir deux (2) sous-chemises intérieures :

UNE PREMIERE SOUS-CHEMISE REVÊTUE DE LA MENTION : « CANDIDATURE »

Composée des pièces suivantes :

- Lettre de candidature - LC1ou LC1bis ;
- Capacités du candidat - LC2 ;
- Déclaration sur l'honneur - LC3 ;
- Les attestations DICP, DGFIP et CPS ;

UNE SECONDE SOUS-CHEMISE REVÊTUE DE LA MENTION : « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE »

Composée des pièces suivantes :

- Acte d'Engagement (AE) ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire ;

Ces offres devront être remises contre récépissé auprès du Bureau des Marchés de l'OPH – Pirae Rue Afarerii – Tél. 40.46.36.40, avant la date indiquée dans la page de garde du présent RPAO, ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant les mêmes dates et heures limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

L'ENVELOPPE DOIT PORTER L'ADRESSE ET LA MENTION SUIVANTE :

Monsieur le Directeur Général de l'O.P.H.
BP 1705 – PPT – Tahiti
« APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION DE AMOE SISE A MAHINA »
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

NOTE IMPORTANTE

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que toute candidature non conforme aux conditions d'envoi dans sa forme, sera refusée. Il est rappelé également que l'AE doit être celui fourni dans le dossier de consultation. A défaut, l'offre sera déclarée irrégulière.

XI - Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 23 septembre 2020

Le Directeur Général de l'OPH



Moana BLANCHARD